

Contribution régionale à l'évolution démographique

Ces 20 dernières années, la population des pays de l'OCDE s'est accrue de 0.6 % par an en moyenne, pour s'établir à 1.2 milliard d'habitants en 2012. D'après la classification OCDE des petites régions (TL3), la population des différentes régions s'échelonne entre quelque 450 habitants, pour la région Balance du territoire ACT (Australie), et plus de 23 millions d'habitants pour la région New York-Newark-Bridgeport (États-Unis).

Durant la même période, la croissance démographique des économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde) a été de 0.9 % par an. Dans la plus grande région de niveau territorial 2 (TL2), l'État de l'Uttar Pradesh, en Inde, la population dépassait les 204 millions d'habitants en 2012.

Dans les pays membres de l'OCDE, près de 60 % de la croissance démographique sont imputables à seulement 10 % des régions, représentant un tiers de la population de l'OCDE. La contribution régionale à l'accroissement de la population est particulièrement concentrée au Canada, au Japon, en Finlande et en Corée. Parmi les économies émergentes, c'est dans la Fédération de Russie que la concentration de la population dans un petit nombre de régions est la plus forte (graphique 2.8).

Ces 17 dernières années, le pourcentage de population vivant dans des régions essentiellement urbaines a augmenté dans 23 pays de l'OCDE, particulièrement (plus de trois points de pourcentage) en Irlande, en Turquie, en Nouvelle-Zélande, au Canada et en Finlande. Si l'on s'intéresse aux pays où la proportion de population urbaine a diminué ces dernières années, en Hongrie et en Estonie ce recul s'est opéré au profit des régions intermédiaires, alors qu'aux États-Unis, au Chili et en Pologne, c'est la proportion de population des régions rurales qui en a bénéficié (graphique 2.9).

Dans de nombreux pays, les régions essentiellement rurales éloignées ont enregistré, plus que tout autre type de région, soit une perte nette de population, soit un ralentissement de leur croissance démographique. Tel n'a pas été le cas, toutefois, en République tchèque, en Allemagne, en Irlande, en

Suisse et en République slovaque, où la population a connu, sur la période 1995-2012, une progression annuelle plus forte dans les régions rurales isolées que dans les régions rurales proches d'une ville (graphique 2.10).

En 2010, la proportion de population dans les régions essentiellement urbaines était supérieure à 40 % au Brésil et en Afrique du Sud. En Chine, dans la période 2000-10, environ 115 millions de personnes se sont installées dans des régions essentiellement urbaines (graphique 2.11).

Sources

OCDE (2012), « Zones métropolitaines », *Statistiques régionales de l'OCDE* (base de données), doi : <http://dx.doi.org/10.1787/region-data-fr>.

Voir les annexes A et B pour les définitions, les données, les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2012 ; TL3.

Régions TL2 pour Israël, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Colombie, la Fédération de Russie et l'Inde.

Informations complémentaires

Découpages territoriaux des pays membres de l'OCDE, www.oecd.org/gov/regional/statisticsindicators.

Graphiques et cartes interactifs : <http://rag.oecd.org>.

Notes relatives aux graphiques

2.8 à 2.10 : Dernière année connue : 2011 pour l'Australie, la Chine et l'Afrique du Sud ; 2010 pour le Mexique et l'Indonésie. Première année connue : 1996 pour l'Australie et le Canada ; 1998 pour la Chine ; 2001 pour l'Inde ; 2002 pour la République slovaque. Le Danemark n'est pas pris en compte, faute de série chronologique.

2.8 : L'Estonie et la Hongrie ne sont pas représentées car leur population a diminué, en moyenne, entre 1995 et 2012.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, doi : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

2.9 : Pas de régions essentiellement urbaines en Islande et en Slovaquie.

2.11 : La typologie de l'OCDE est ici appliquée au Brésil, à l'Afrique du Sud et à la Chine (Académie de Sciences sociales de Chine, à partir des données du recensement de 2010). Faute de données de population et de superficie dans les petites agglomérations, on a utilisé pour l'Inde la définition nationale, qui ne distingue que la population rurale et la population urbaine (Ministry of Statistics and Program Implementation of India).

Définition

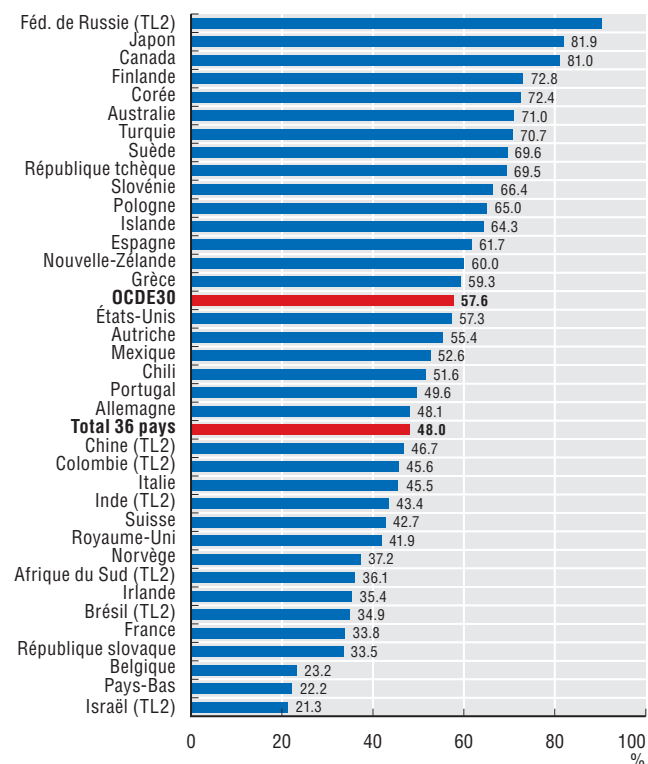
L'OCDE a classé les régions de chaque pays membre pour faciliter les comparaisons au même niveau territorial. La classification distingue deux niveaux territoriaux : le niveau supérieur (TL2), qui rassemble 363 grandes régions, et le niveau inférieur (TL3), qui rassemble 1 802 petites régions. Ces deux niveaux sont utilisés comme cadre pour l'application des politiques régionales dans la plupart des pays.

Au Brésil, en Chine, en Colombie, en Fédération de Russie et en Inde, seules les grandes régions TL2 ont été déterminées.

2. LES RÉGIONS, MOTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE

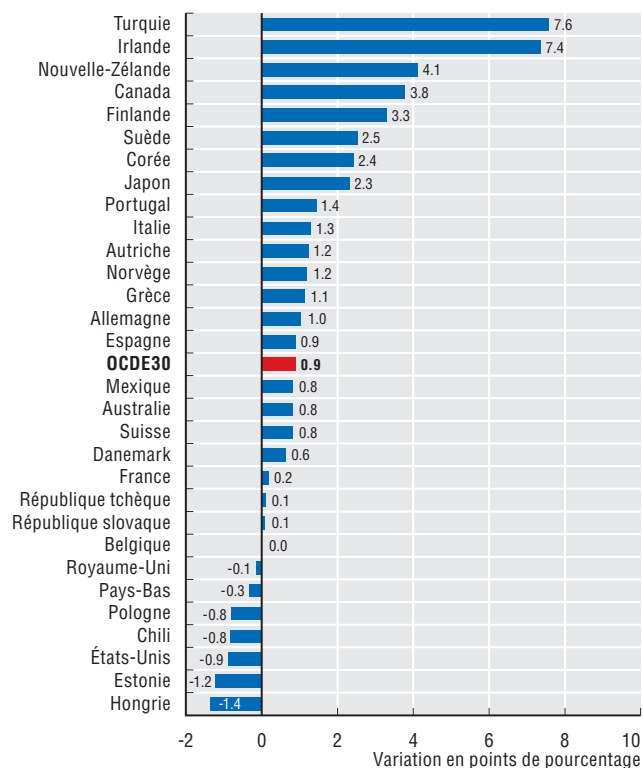
Contribution régionale à l'évolution démographique

2.8. Contribution à la croissance de la population nationale des 10 % des régions TL3 à la croissance démographique la plus forte, 1995-2012



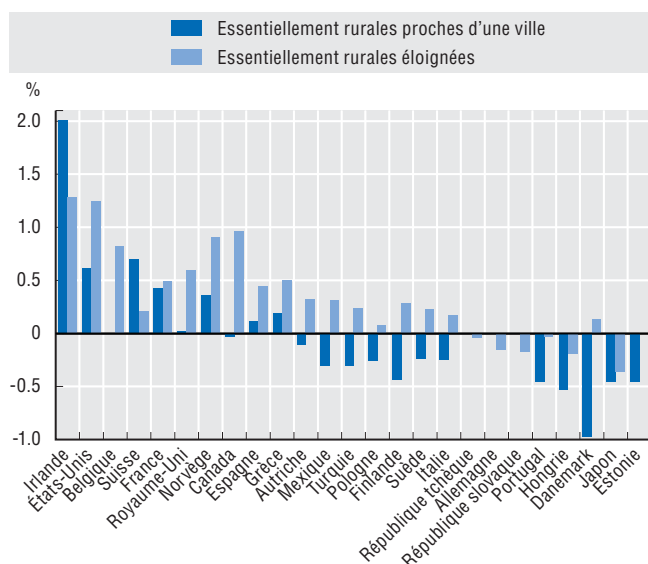
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961089>

2.9. Variation, en points de pourcentage, de la population vivant dans les régions essentiellement urbaines, 1995-2012



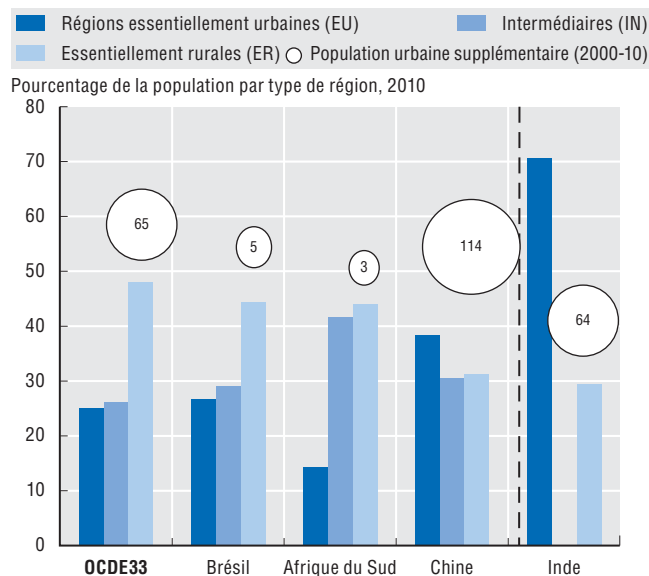
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961108>

2.10. Croissance annuelle de la population dans les régions essentiellement rurales, 1995-2012



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961127>

2.11. Population par type de région, 2010 et nombre de nouveaux urbains en millions : OCDE et économies émergentes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932961146>



Extrait de :
OECD Regions at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Contribution régionale à l'évolution démographique », dans *OECD Regions at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/reg_glance-2013-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.